



ANTIPERL ECO

ANTI ADHERENT SOUDURE

MMA et MIG/MAG

BASE AQUEUSE – BIODEGRADABLE

AGRÉE EDF : PMUC 22-064 22-0082

DEFINITION

Produit anti-adhérent des grattons de soudure.

ANTIPERL ECO est une pseudo-émulsion dans l'eau de produits anti-adhérents utilisable pour la protection des montages et des outils dans les opérations de soudage à l'arc.

Conçu pour respecter l'hygiène du travail dans les opérations de soudage où les produits sont décomposés à hautes températures.

BENEFICES

Supprime l'adhérence des grattons sur toute la surface traitée, évite l'ébarbage.

N'inclue pas de gaz dans les soudures.

Ne contient pas de silicones, s'élimine facilement à l'eau.

Tous les agents de surface présents dans la formulation possèdent une biodégradabilité primaire d'au moins 80%.

Compatible avec les traitements de surface et les peintures.

Ininflammable, sans COV.

Ne dégage pas de phosgène lors de la décomposition à chaud de ses constituants.

Protection anti-corrosion.

Sa polyvalence fait qu'il est aussi préconisé et utilisé comme DEMOULANT.

DOMAINES D'UTILISATION

Produit anti-adhérent d'usage général dans l'industrie du soudage.

Egalement utilisable dans les secteurs nécessitant un produit PMUC, sans halogènes (chlore, soufre, fluor).

Particulièrement recommandé pour les fabricants de nacelles métalliques, châssis, paniers, vélos, autos, bennes, karting, chemins de fer, mécano soudure, machines agricoles, mécanique, chaudronnerie...

Démoulage des matières plastiques, du béton, ...

1/2

Etablissement principal

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain - 225 allée des Cèdres - 01150 Saint-Vulbas - FRANCE

Tél. +33 (0)4 74 40 20 20 - Fax +33 (0)4 74 40 20 21 - www.orapi-maintenance.com

CARACTERISTIQUES

Couleur Ivoire
Solvant de base Eau
Point éclair Néant
Mouillage des surfaces Excellente
Température d'utilisation 0°C +230°C
Ne contient ni chlore, ni soufre, ni fluor, ni silicone.

MODE D'EMPLOI

Appliquer avant soudure, par de petites pulvérisations en couche homogène et fine, en tenant l'aérosol (ou le système de pulvérisation) à environ 30 cm de la surface à protéger des projections.

Faire une dépose très légère.

Nos produits sont très concentrés donc une toute petite quantité suffit pour être efficace.

Une dépose trop importante pourrait gêner vos post opérations.

S'applique en pulvérisation sur les pièces à traiter et s'élimine à l'eau ou au chiffon.

Un nettoyage plus important à l'eau est nécessaire dans les cas de traitement ultérieur.

Selon les usages, peut être dilué dans l'eau : 3 part produit / 1 part d'eau.

EMBALLAGES

Qualité standard :

Aérosol de 650 ml	réf. 4808A4	x 12
Bidon 1 l	réf. 3808I2	x 12
Jerrican 5 l	réf. 3808J1	x 4
Tonnelet de 20 l	réf. 3808O1	x 1
Tonnelet de 60 l	réf. 3808O5	x 1
Fût de 200 l	réf. 3808U2	x 1

Qualité PMUC :

Aérosol de 650 ml	réf. 6808A4	x 12
Jerrican 5 l	réf. 6808J1	x 4

HOMOLOGATION



- 22-064 22-0082 (changement décembre 2014)

PRODUITS COMPLEMENTAIRES

La protection des buses et des torches	CERASPRAY - 708
Galvanisation à froid	NZA B - 706
Détection des fissures	CRACK DETECTOR PENETRANT ROUGE - 957
	REVELATEUR BLANC - 956
Protection anticorrosion pour le stockage	PROTOR SG 100 - 804

2/2

Etablissement principal

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain - 225 allée des Cèdres - 01150 Saint-Vulbas - FRANCE

Tél. +33 (0)4 74 40 20 20 - Fax +33 (0)4 74 40 20 21 - www.orapi-maintenance.com